

Atelier d'élaboration du Plan Climat de la Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne

Le 8 octobre 2019

Lors de cette réunion, les participants ont fait les propositions suivantes.

Thème Bâti et nouvelles énergies

- **Mettre en place un accompagnement efficace et simplifié des propriétaires dans la rénovation de leurs habitations**
 - **Créer un « Guichet unique » de l'Eco-Habitat, qui offre un véritable service d'accompagnement à la rénovation, pour les particuliers.**
 - Ce service devra simplifier l'ensemble des démarches individuelles, et offrir un accompagnement personnalisé. Il doit offrir des informations sur les techniques de rénovation et sur la qualité climatique des différents types de chauffage, les dispositifs d'aides existants, les économies réalisables, les professionnels certifiés, la construction écologique individuelle, collective comme industrielle. Mais il doit aussi proposer aux personnes intéressées un accompagnement individualisé à la rénovation de leur logement et de leur chauffage (visite, conseils, financements, aides techniques, montage des dossiers, liens vers les entreprises locales), à l'équipement en nouvelles énergies, et servir de guichet unique pour regrouper les différentes aides auxquelles les habitants peuvent avoir droit. Il doit associer l'ensemble des acteurs de l'Habitat (organismes pro, banques...)
 - Communiquer très largement sur l'existence de ce Service.
 - Développer un réseau de correspondants en Mairie, formés pour répondre aux premières questions concernant la rénovation énergétique et renvoyer sur le « guichet unique » tous les habitants intéressés.

- **Sensibiliser les habitants à la qualité énergétique de leur logement par une démarche personnalisée, grâce à la thermographie**
 - **Renforcer l'action de sensibilisation grâce à la réalisation d'une thermographie aérienne - par drone.**

- Inviter commune par commune les propriétaires à venir en constater le rendu de cette thermographie, pour leur habitation. A cette occasion :
 - Leur offrir un diagnostic rapide de leur logement,
 - Les inciter à approfondir ce diagnostic, auprès du « Guichet unique », ou lors d'un Salon annuel de l'Habitat.

- **Organiser pour les propriétaires des logements les moins isolés une sensibilisation personnalisée, par le biais de ballades thermographiques.**
 - Cibler par le biais de la thermographie aérienne les bâtiments les plus problématiques et proposer à leurs propriétaires une thermographie menée en partenariat avec l'Espace Info Energie et l'ADIL 89,
 - Les inciter à rénover – en les dirigeant vers le « Guichet Unique » de la CC, et en les invitant au Salon de l'Habitat écologique (voir ci-après).

- **Organiser chaque année un Salon de l'Habitat écologique, à destination de l'ensemble des habitants. A cette occasion :**
 - Leur proposer éventuellement de premières solutions,
 - Les informer de leur coût, des économies réalisables, des aides et défiscalisations auxquelles ils pourraient avoir droit,
 - Les informer sur les « isolations à un euro » et leurs risques,
 - Leur communiquer la liste des artisans et entreprises recommandés (voir ci-après)
 - Et leur offrir un accompagnement personnalisé, via le « Guichet Unique » de la CC.

➤ **Renforcer les campagnes de sensibilisation / mobilisation autour des économies d'énergie dans le bâti.**

- **Multiplier les opérations de communication, pour un bâti décarboné.**
 - Multiplier les articles dédiés dans le magazine de la CC sur les économies d'énergie.
 - Appuyer la sensibilisation sur des opérations réussies.
 - Organiser des visites pédagogiques d'un « bâtiment modèle ».
 - Organiser avec les propriétaires des visites de leur domicile, après rénovation.

- **Multiplier les opérations de communication, afin de modifier les usages et de promouvoir la sobriété énergétique.**
 - Ouvrir sur le site Internet de la CC un espace dédié, pédagogique et vivant, consacré au bâti écologique et aux bons usages, ainsi qu'aux avantages des différents modes de chauffage ; et aux nouvelles énergies.
 - Insister sur les avantages de la régulation thermique.
 - Présenter clairement les problèmes de sécurité.
 - Développer également les problématiques de qualité de l'air intérieur.
 - Editer une brochure simple, présentant les bons gestes dans le bâti... et les économies qu'ils permettent.

➤ Travailler avec l'ensemble des acteurs, pour créer une dynamique d'excellence et une offre de qualité

■ Renforcer les compétences et la sensibilisation des acteurs du bâtiment

- Développer avec les filières professionnelles et la Chambre des Métiers des formations courtes et pratiques à la rénovation énergétique et aux nouvelles énergies, pour les architectes, artisans et les entreprises du BTP (rénovation, écoconstruction, usage de matériaux locaux biosourcés...)
 - Fournir également aux professionnels des informations sur les aides auxquelles leurs clients peuvent prétendre.
 - Encourager l'usage d'éco-matériaux, locaux et biosourcés.
 - Inciter les professionnels à coupler le ravalement et l'isolation par l'extérieur.
- Mettre en place un label à destination des entreprises locales compétentes pour la rénovation énergétique, ayant suivi ces formations.
- Communiquer auprès des habitants, afin de les rassurer, en leur présentant les listes de ces artisans et entreprises labellisés.

■ Renforcer la sensibilisation et la formation des acteurs publics.

- Proposer des formations « énergie climats » pour tous les élus (formation clé en mains proposée par l'ADEME)
- Sensibiliser notamment à un aménagement / urbanisme propice au bioclimatique.

➤ Rendre exemplaires les bâtiments publics

■ Mettre en œuvre un Plan d'Excellence du bâti communal et intercommunal, accompagné d'objectifs chiffrés de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre.

- Créer un Poste de Conseiller en économies partagées, mutualisé, capable de mettre en œuvre un vrai plan de rénovation du bâti communal et intercommunal ; et une meilleure gestion des fluides.
- Engager un Plan de rénovation sur 6 ans des bâtiments publics – en commençant par les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

■ Travailler tout spécialement avec le monde éducatif, pour réduire le bilan carbone des établissements tout en sensibilisant les générations futures... et leurs parents.

- Réduire les consommations de fluide des écoles, en faisant bénéficier les enfants des économies ainsi faites.
 - Analyser les consommations de fluides sur les 3 dernières années, et en chiffrer le coût moyen.
 - Organiser des formations pédagogiques sur le climat et les bons gestes, avec le corps enseignant et le monde associatif.
 - Faire signer par le Maire, les personnels scolaires et chaque enfant, une convention prévoyant que les économies monétaires faites sur l'année seront reversées à l'école, pour des projets pédagogiques attirants.
 - Informer les parents de l'opération, et leur offrir, dans le même temps, des sensibilisations.
 - Organiser une émulation sur ce thème, entre les écoles du territoire.

- En fin d'année, remettre officiellement aux élèves le « chèque » correspondant aux économies faites, lors d'une cérémonie festive, valorisant les efforts réalisés.

➤ Développer les nouvelles énergies

■ Multiplier les équipements en solaire photovoltaïques et thermique

- Développer les projets de « fermes solaires » déjà en cours, à Villeneuve la Dondagre.
- Tenter de monter un projet Coopawatt à Saint Agnan.
- Soutenir les particuliers souhaitant s'équiper en solaire, par un accompagnement conduit par le « Guichet Unique » - notamment sur les problématiques de raccordement au réseau.

■ Favoriser les projets d'utilisation de la biomasse

- Soutenir les projets de méthanisation.
- Développer un projet de chaudière bois et réseau de chaleur à Saint Valérien.